



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-19427>

Département(s) de publication : **05**

Annonce n° **24-19427**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Département des Hautes-Alpes

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Travaux de réhabilitation, extension du collège de Serres pour création de l'Ecole du Socle

**Description** : Le contrat comporte des tranches optionnelles définies au cahier des charges. Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée. L'opération consiste en la construction de l'Ecole du Socle et de la médiathèque communale à Serres. Elle se déroule sur l'emprise du collège Alexandre Corréard et consiste en des travaux de : - démolition partielle du bâtiment A - construction de l'école primaire et de la médiathèque - réhabilitation du bâtiment A restant et du bâtiment B - construction de l'extension du bâtiment B par création de logements et d'une salle polyvalente - construction d'une chaufferie centralisée - travaux de VRD liés à l'opération. La durée globale minimum prévue pour l'exécution de l'ensemble des prestations est de 30 mois

**Identifiant de la procédure** : a2b3b066-ce2a-4c97-9b8f-60ffbaca96d5

**Identifiant interne** : 2023-TX-DBAT-0072

**Type de procédure** : Ouverte

**La procédure est accélérée** : No

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv )**: 45214200 Travaux de construction de bâtiments scolaires

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45214200 Travaux de construction de bâtiments scolaires

#### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** Collège Alexandre Corréard - Chemin du Château

**Ville :** Serres

**Code postal :** 05700

**Subdivision pays (NUTS) :** Hautes-Alpes ( FRL02 )

**Pays :** France

#### 2.1.4 Informations générales

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

#### 2.1.5 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre :** 20

#### 2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : « Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique.

## Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

**Titre :** DEPOLLUTION AMIANTE PLOMB

**Description :** DEPOLLUTION AMIANTE PLOMB

**Identifiant interne :** 01

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv ):** 45214200 Travaux de construction de bâtiments scolaires

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45262660 Travaux de désamiantage

**Options :**

**Description des options :** Le contrat comporte des tranches optionnelles définies au cahier des charges

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** Collège Alexandre Corréard - Chemin du Château

**Ville :** Serres

**Code postal :** 05700

**Subdivision pays (NUTS) :** Hautes-Alpes ( FRL02 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

#### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 0

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

**Informations complémentaires :** Une visite sur site est obligatoire. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière. Les modalités d'organisation de la visite sont disponibles dans le règlement de la consultation. L'intégralité des documents se trouve sur le profil d'acheteur. Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier. La transmission des plis sur un support physique électronique n'est pas autorisée. Aucune forme de groupement n'est imposée à l'attributaire. Les formats de fichiers acceptés par l'acheteur sont précisés dans le règlement de la consultation et sont rappelés lors du dépôt du pli sur le profil d'acheteur. La signature électronique des documents n'est pas exigée pour cette consultation mais conseillée. Les critères et sous-critères retenus pour le jugement des offres sont définis dans le règlement de la consultation

#### 5.1.7 Marché public stratégique

**Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale :** Autre

**Objectif social promu :** Autre

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** Se référer au Règlement de la Consultation

**Utilisation de ce critère :** Utilisés

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** Se référer au Règlement de la Consultation

**Utilisation de ce critère :** Utilisés

**Critère :**

**Type** : Capacité technique et professionnelle

**Description** : Se référer au Règlement de la Consultation

**Utilisation de ce critère** : Utilisés

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution** : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles** : FRA

**Adresse des documents de marché** : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1421219>,

**Canal de communication ad hoc** :

**Nom** : AW Solutions

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation** :

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1421219>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Variantes** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres** : 02/04/2024 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre** : 6 MONTH

**Informations relatives à l'ouverture publique** :

**Date/heure** : 02/04/2024 à 14:00

**Conditions du marché** :

**Conditions relatives à l'exécution du contrat** : L'exécution des prestations débute à compter de la date de notification du contrat. Une retenue de garantie est prévue au contrat. Elle peut être remplacée par une garantie à première demande ou une caution personnelle et solidaire. Le contrat prévoit le versement d'une avance, avec obligation de constituer une garantie à première demande ou une caution personnelle et solidaire en contrepartie. Les prix sont révisables. Le paiement des prestations se fera dans le respect du délai global de paiement applicable à l'acheteur. La consultation comporte des conditions d'exécution à caractère social et environnemental détaillées au cahier des charges

**Facturation en ligne** : Requise

**Informations relatives aux délais de recours :** Il est possible d'exercer contre la présente procédure de passation, devant le Président du Tribunal Administratif de Marseille, l'un ou l'autre des deux référés suivants (l'un étant exclusif de l'autre) : - un référé pré-contractuel dans les conditions prévues à l'article L.551-1 du code de justice administrative (CJA) ; - un référé contractuel dans les conditions prévues aux articles L. 551-13 et suivants du CJA. Il sera également possible, aux candidats évincés ou à des tiers, de déposer un recours en contestation de validité du contrat (recours de plein contentieux), devant le Tribunal Administratif de Marseille, dans un délai de deux mois, à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE, ass. 16 juillet 2007 N° 291545, CE, 04 avril 2014 N° 358994)

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Marseille

### 5.1 Lot : LOT-0002

**Titre :** DEMOLITION

**Description :** DEMOLITION

**Identifiant interne :** 02

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv ):** 45214200 Travaux de construction de bâtiments scolaires

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45111100 Travaux de démolition

**Options :**

**Description des options :** Le contrat comporte des tranches optionnelles définies au cahier des charges

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** Collège Alexandre Corréard - Chemin du Château

**Ville :** Serres

**Code postal :** 05700

**Subdivision pays (NUTS) :** Hautes-Alpes ( FRL02 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

#### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 0

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

**Informations complémentaires :** Une visite sur site est obligatoire. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière. Les modalités d'organisation de la visite sont disponibles dans le règlement de la consultation. L'intégralité des documents se trouve sur le profil d'acheteur. Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier. La transmission des plis sur un support physique électronique n'est pas autorisée. Aucune forme de groupement n'est imposée à l'attributaire. Les formats de fichiers acceptés par l'acheteur sont précisés dans le règlement de la consultation et sont rappelés lors du dépôt du pli sur le profil d'acheteur. La signature électronique des documents n'est pas exigée pour cette consultation mais conseillée. Les critères et sous-critères retenus pour le jugement des offres sont définis dans le règlement de la consultation

#### 5.1.7 Marché public stratégique

**Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale :** Autre

**Objectif social promu :** Autre

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** Se référer au Règlement de la Consultation

**Utilisation de ce critère :** Utilisés

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** Se référer au Règlement de la Consultation

**Utilisation de ce critère :** Utilisés

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Se référer au Règlement de la Consultation

**Utilisation de ce critère :** Utilisés

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution :** Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :** FRA

**Adresse des documents de marché :** [https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1421219,](https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1421219)

**Canal de communication ad hoc :**

**Nom :** AW Solutions

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1421219>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 02/04/2024 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 6 MONTH

**Informations relatives à l'ouverture publique :**

**Date/heure :** 02/04/2024 à 14:00

**Conditions du marché :**

**Conditions relatives à l'exécution du contrat :** L'exécution des prestations débute à compter de la date de notification du contrat. Une retenue de garantie est prévue au contrat. Elle peut être remplacée par une garantie à première demande ou une caution personnelle et solidaire. Le contrat prévoit le versement d'une avance, avec obligation de constituer une garantie à première demande ou une caution personnelle et solidaire en contrepartie. Les prix sont révisables. Le paiement des prestations se fera dans le respect du délai global de paiement applicable à l'acheteur. La consultation comporte des conditions d'exécution à caractère social et environnemental détaillées au cahier des charges

**Facturation en ligne :** Requise

**Informations relatives aux délais de recours :** Il est possible d'exercer contre la présente procédure de passation, devant le Président du Tribunal Administratif de Marseille, l'un ou l'autre des deux référés suivants (l'un étant exclusif de l'autre) : - un référé pré-contractuel dans les conditions prévues à l'article L.551-1 du code de justice administrative (CJA) ; - un référé contractuel dans les conditions prévues aux articles L. 551-13 et suivants du CJA. Il sera également possible, aux candidats évincés ou à des

tiers, de déposer un recours en contestation de validité du contrat (recours de plein contentieux), devant le Tribunal Administratif de Marseille, dans un délai de deux mois, à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE, ass. 16 juillet 2007 N° 291545, CE, 04 avril 2014 N° 358994)

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Marseille

### 5.1 Lot : LOT-0003

**Titre :** Voirie et Réseaux Divers (VRD)

**Description :** Voirie et Réseaux Divers (VRD)

**Identifiant interne :** 03

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv ):** 45214200 Travaux de construction de bâtiments scolaires

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45112500 Travaux de terrassement

**Options :**

**Description des options :** Le contrat comporte des tranches optionnelles définies au cahier des charges

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** Collège Alexandre Corréard - Chemin du Château

**Ville :** Serres

**Code postal :** 05700

**Subdivision pays (NUTS) :** Hautes-Alpes ( FRL02 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

#### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 0

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.



Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

### **Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

**Informations complémentaires :** Une visite sur site est obligatoire. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière. Les modalités d'organisation de la visite sont disponibles dans le règlement de la consultation. L'intégralité des documents se trouve sur le profil d'acheteur. Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier. La transmission des plis sur un support physique électronique n'est pas autorisée. Aucune forme de groupement n'est imposée à l'attributaire. Les formats de fichiers acceptés par l'acheteur sont précisés dans le règlement de la consultation et sont rappelés lors du dépôt du pli sur le profil d'acheteur. La signature électronique des documents n'est pas exigée pour cette consultation mais conseillée. Les critères et sous-critères retenus pour le jugement des offres sont définis dans le règlement de la consultation

#### **5.1.7 Marché public stratégique**

**Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale :** Autre

**Objectif social promu :** Autre

#### **5.1.9 Critères de sélection**

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** Se référer au Règlement de la Consultation

**Utilisation de ce critère :** Utilisés

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** Se référer au Règlement de la Consultation

**Utilisation de ce critère :** Utilisés

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Se référer au Règlement de la Consultation

**Utilisation de ce critère :** Utilisés

#### **5.1.10 Critères d'attribution**

**Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution :** Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

#### **5.1.11 Documents de marché**

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :** FRA

**Adresse des documents de marché :** [https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1421219,](https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1421219)

**Canal de communication ad hoc :**

**Nom :** AW Solutions

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1421219>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 02/04/2024 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 6 MONTH

**Informations relatives à l'ouverture publique :**

**Date/heure :** 02/04/2024 à 14:00

**Conditions du marché :**

**Conditions relatives à l'exécution du contrat :** L'exécution des prestations débute à compter de la date de notification du contrat. Une retenue de garantie est prévue au contrat. Elle peut être remplacée par une garantie à première demande ou une caution personnelle et solidaire. Le contrat prévoit le versement d'une avance, avec obligation de constituer une garantie à première demande ou une caution personnelle et solidaire en contrepartie. Les prix sont révisibles. Le paiement des prestations se fera dans le respect du délai global de paiement applicable à l'acheteur. La consultation comporte des conditions d'exécution à caractère social et environnemental détaillées au cahier des charges

**Facturation en ligne :** Requise

**Informations relatives aux délais de recours :** Il est possible d'exercer contre la présente procédure de passation, devant le Président du Tribunal Administratif de Marseille, l'un ou l'autre des deux référés suivants (l'un étant exclusif de l'autre) : - un référé pré-contractuel dans les conditions prévues à l'article L.551-1 du code de justice administrative (CJA) ; - un référé contractuel dans les conditions prévues aux articles L. 551-13 et suivants du CJA. Il sera également possible, aux candidats évincés ou à des tiers, de déposer un recours en contestation de validité du contrat (recours de plein contentieux), devant le Tribunal Administratif de Marseille, dans un délai de deux mois, à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE, ass. 16 juillet 2007 N° 291545, CE, 04 avril 2014 N° 358994)

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :**

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Marseille

**5.1 Lot :** LOT-0004

**Titre :** GROS OEUVRE - MACONNERIE

**Description :** GROS OEUVRE - MACONNERIE

**Identifiant interne :** 04

**5.1.1 Objet**

**Nature du marché :** Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv ):** 45214200 Travaux de construction de bâtiments scolaires

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45223220 Travaux de gros œuvre

**Options :**

**Description des options :** Le contrat comporte des tranches optionnelles définies au cahier des charges

**5.1.2 Lieu d'exécution**

**Adresse postale :** Collège Alexandre Corréard - Chemin du Château

**Ville :** Serres

**Code postal :** 05700

**Subdivision pays (NUTS) :** Hautes-Alpes ( FRL02 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

**5.1.4 Renouvellement**

**Nombre maximal de renouvellements :** 0

**5.1.6 Informations générales**

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

**Informations complémentaires :** Une visite sur site est obligatoire. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière. Les modalités d'organisation de

la visite sont disponibles dans le règlement de la consultation. L'intégralité des documents se trouve sur le profil d'acheteur. Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier. La transmission des plis sur un support physique électronique n'est pas autorisée. Aucune forme de groupement n'est imposée à l'attributaire. Les formats de fichiers acceptés par l'acheteur sont précisés dans le règlement de la consultation et sont rappelés lors du dépôt du pli sur le profil d'acheteur. La signature électronique des documents n'est pas exigée pour cette consultation mais conseillée. Les critères et sous-critères retenus pour le jugement des offres sont définis dans le règlement de la consultation

#### 5.1.7 Marché public stratégique

**Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale :** Autre

**Objectif social promu :** Autre

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** Se référer au Règlement de la Consultation

**Utilisation de ce critère :** Utilisés

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** Se référer au Règlement de la Consultation

**Utilisation de ce critère :** Utilisés

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Se référer au Règlement de la Consultation

**Utilisation de ce critère :** Utilisés

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution :** Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :** FRA

**Adresse des documents de marché :** <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1421219>,

**Canal de communication ad hoc :**

**Nom** : AW Solutions

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1421219>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Variantes** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres** : 02/04/2024 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre** : 6 MONTH

**Informations relatives à l'ouverture publique :**

**Date/heure** : 02/04/2024 à 14:00

**Conditions du marché :**

**Conditions relatives à l'exécution du contrat** : L'exécution des prestations débute à compter de la date de notification du contrat. Une retenue de garantie est prévue au contrat. Elle peut être remplacée par une garantie à première demande ou une caution personnelle et solidaire. Le contrat prévoit le versement d'une avance, avec obligation de constituer une garantie à première demande ou une caution personnelle et solidaire en contrepartie. Les prix sont révisibles. Le paiement des prestations se fera dans le respect du délai global de paiement applicable à l'acheteur. La consultation comporte des conditions d'exécution à caractère social et environnemental détaillées au cahier des charges

**Facturation en ligne** : Requise

**Informations relatives aux délais de recours** : Il est possible d'exercer contre la présente procédure de passation, devant le Président du Tribunal Administratif de Marseille, l'un ou l'autre des deux référés suivants (l'un étant exclusif de l'autre) : - un référé pré-contractuel dans les conditions prévues à l'article L.551-1 du code de justice administrative (CJA) ; - un référé contractuel dans les conditions prévues aux articles L. 551-13 et suivants du CJA. Il sera également possible, aux candidats évincés ou à des tiers, de déposer un recours en contestation de validité du contrat (recours de plein contentieux), devant le Tribunal Administratif de Marseille, dans un délai de deux mois, à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE, ass. 16 juillet 2007 N° 291545, CE, 04 avril 2014 N° 358994)

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Marseille

5.1 Lot : LOT-0005

**Titre :** ETANCHEITE SUR SUPPORT BETON

**Description :** ETANCHEITE SUR SUPPORT BETON

**Identifiant interne :** 05

##### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv ):** 45214200 Travaux de construction de bâtiments scolaires

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45261420 Travaux d'étanchéification

**Options :**

**Description des options :** Le contrat comporte des tranches optionnelles définies au cahier des charges

##### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** Collège Alexandre Corréard - Chemin du Château

**Ville :** Serres

**Code postal :** 05700

**Subdivision pays (NUTS) :** Hautes-Alpes ( FRL02 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

##### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 0

##### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

**Informations complémentaires :** Une visite sur site est obligatoire. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière. Les modalités d'organisation de la visite sont disponibles dans le règlement de la consultation. L'intégralité des documents se trouve sur le profil d'acheteur. Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les

délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier. La transmission des plis sur un support physique électronique n'est pas autorisée. Aucune forme de groupement n'est imposée à l'attributaire. Les formats de fichiers acceptés par l'acheteur sont précisés dans le règlement de la consultation et sont rappelés lors du dépôt du pli sur le profil d'acheteur. La signature électronique des documents n'est pas exigée pour cette consultation mais conseillée. Les critères et sous-critères retenus pour le jugement des offres sont définis dans le règlement de la consultation

#### 5.1.7 **Marché public stratégique**

**Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale :** Autre

**Objectif social promu :** Autre

#### 5.1.9 **Critères de sélection**

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** Se référer au Règlement de la Consultation

**Utilisation de ce critère :** Utilisés

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** Se référer au Règlement de la Consultation

**Utilisation de ce critère :** Utilisés

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Se référer au Règlement de la Consultation

**Utilisation de ce critère :** Utilisés

#### 5.1.10 **Critères d'attribution**

**Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution :** Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

#### 5.1.11 **Documents de marché**

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :** FRA

**Adresse des documents de marché :** <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1421219>,

**Canal de communication ad hoc :**

**Nom :** AW Solutions

#### 5.1.12 **Conditions du marché public**

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation** : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1421219>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Variantes** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres** : 02/04/2024 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre** : 6 MONTH

**Informations relatives à l'ouverture publique :**

**Date/heure** : 02/04/2024 à 14:00

**Conditions du marché :**

**Conditions relatives à l'exécution du contrat** : L'exécution des prestations débute à compter de la date de notification du contrat. Une retenue de garantie est prévue au contrat. Elle peut être remplacée par une garantie à première demande ou une caution personnelle et solidaire. Le contrat prévoit le versement d'une avance, avec obligation de constituer une garantie à première demande ou une caution personnelle et solidaire en contrepartie. Les prix sont révisables. Le paiement des prestations se fera dans le respect du délai global de paiement applicable à l'acheteur. La consultation comporte des conditions d'exécution à caractère social et environnemental détaillées au cahier des charges

**Facturation en ligne** : Requise

**Informations relatives aux délais de recours** : Il est possible d'exercer contre la présente procédure de passation, devant le Président du Tribunal Administratif de Marseille, l'un ou l'autre des deux référés suivants (l'un étant exclusif de l'autre) : - un référé pré-contractuel dans les conditions prévues à l'article L.551-1 du code de justice administrative (CJA) ; - un référé contractuel dans les conditions prévues aux articles L. 551-13 et suivants du CJA. Il sera également possible, aux candidats évincés ou à des tiers, de déposer un recours en contestation de validité du contrat (recours de plein contentieux), devant le Tribunal Administratif de Marseille, dans un délai de deux mois, à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE, ass. 16 juillet 2007 N° 291545, CE, 04 avril 2014 N° 358994)

**5.1.15 Techniques**

**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :**

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de recours** : Tribunal administratif de Marseille



**Titre** : CHARPENTE BOIS - COUVERTURE - BARDAGE

**Description** : CHARPENTE BOIS - COUVERTURE - BARDAGE

**Identifiant interne** : 06

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché** : Marché de travaux

**Nomenclature principale** ( cpv ): 45214200 Travaux de construction de bâtiments scolaires

**Nomenclature supplémentaire** ( cpv ): 45261000 Travaux de charpente et de couverture et travaux connexes

**Options** :

**Description des options** : Le contrat comporte des tranches optionnelles définies au cahier des charges

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale** : Collège Alexandre Corréard - Chemin du Château

**Ville** : Serres

**Code postal** : 05700

**Subdivision pays (NUTS)** : Hautes-Alpes ( FRL02 )

**Pays** : France

**Informations complémentaires** :

#### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements** : 0

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

**Informations complémentaires** : Une visite sur site est obligatoire. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière. Les modalités d'organisation de la visite sont disponibles dans le règlement de la consultation. L'intégralité des documents se trouve sur le profil d'acheteur. Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier. La transmission des plis sur un support physique électronique n'est pas autorisée. Aucune forme de groupement n'est imposée à l'attributaire. Les formats de fichiers acceptés par l'acheteur sont précisés dans le règlement de la consultation et sont rappelés lors du dépôt du pli sur le profil d'acheteur. La signature électronique des documents n'est pas

exigée pour cette consultation mais conseillée. Les critères et sous-critères retenus pour le jugement des offres sont définis dans le règlement de la consultation

#### 5.1.7 **Marché public stratégique**

**Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale** : Autre

**Objectif social promu** : Autre

#### 5.1.9 **Critères de sélection**

**Critère** :

**Type** : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description** : Se référer au Règlement de la Consultation

**Utilisation de ce critère** : Utilisés

**Critère** :

**Type** : Capacité économique et financière

**Description** : Se référer au Règlement de la Consultation

**Utilisation de ce critère** : Utilisés

**Critère** :

**Type** : Capacité technique et professionnelle

**Description** : Se référer au Règlement de la Consultation

**Utilisation de ce critère** : Utilisés

#### 5.1.10 **Critères d'attribution**

**Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution** : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

#### 5.1.11 **Documents de marché**

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles** : FRA

**Adresse des documents de marché** : [https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1421219,](https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1421219)

**Canal de communication ad hoc** :

**Nom** : AW Solutions

#### 5.1.12 **Conditions du marché public**

**Conditions de présentation** :

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1421219>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Variantes** : Autorisée

**Date limite de réception des offres** : 02/04/2024 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre** : 6 MONTH

**Informations relatives à l'ouverture publique :**

**Date/heure** : 02/04/2024 à 14:00

**Conditions du marché :**

**Conditions relatives à l'exécution du contrat** : L'exécution des prestations débute à compter de la date de notification du contrat. Une retenue de garantie est prévue au contrat. Elle peut être remplacée par une garantie à première demande ou une caution personnelle et solidaire. Le contrat prévoit le versement d'une avance, avec obligation de constituer une garantie à première demande ou une caution personnelle et solidaire en contrepartie. Les prix sont révisibles. Le paiement des prestations se fera dans le respect du délai global de paiement applicable à l'acheteur. La consultation comporte des conditions d'exécution à caractère social et environnemental détaillées au cahier des charges

**Facturation en ligne** : Requise

**Informations relatives aux délais de recours** : Il est possible d'exercer contre la présente procédure de passation, devant le Président du Tribunal Administratif de Marseille, l'un ou l'autre des deux référés suivants (l'un étant exclusif de l'autre) : - un référé pré-contractuel dans les conditions prévues à l'article L.551-1 du code de justice administrative (CJA) ; - un référé contractuel dans les conditions prévues aux articles L. 551-13 et suivants du CJA. Il sera également possible, aux candidats évincés ou à des tiers, de déposer un recours en contestation de validité du contrat (recours de plein contentieux), devant le Tribunal Administratif de Marseille, dans un délai de deux mois, à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE, ass. 16 juillet 2007 N° 291545, CE, 04 avril 2014 N° 358994)

**5.1.15 Techniques**

**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :**

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de recours** : Tribunal administratif de Marseille

**5.1 Lot** : LOT-0007

**Titre** : MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM ET OCCULTATIONS

**Description** : MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM ET OCCULTATIONS

**Identifiant interne** : 07

### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv ):** 45214200 Travaux de construction de bâtiments scolaires

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45421000 Travaux de menuiserie

**Options :**

**Description des options :** Le contrat comporte des tranches optionnelles définies au cahier des charges

### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** Collège Alexandre Corréard - Chemin du Château

**Ville :** Serres

**Code postal :** 05700

**Subdivision pays (NUTS) :** Hautes-Alpes ( FRL02 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 0

### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

**Informations complémentaires :** Une visite sur site est obligatoire. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière. Les modalités d'organisation de la visite sont disponibles dans le règlement de la consultation. L'intégralité des documents se trouve sur le profil d'acheteur. Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier. La transmission des plis sur un support physique électronique n'est pas autorisée. Aucune forme de groupement n'est imposée à l'attributaire. Les formats de fichiers acceptés par l'acheteur sont précisés dans le règlement de la consultation et sont rappelés lors du dépôt du pli sur le profil d'acheteur. La signature électronique des documents n'est pas exigée pour cette consultation mais conseillée. Les critères et sous-critères retenus pour le jugement des offres sont définis dans le règlement de la consultation

### 5.1.7 Marché public stratégique

**Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale :** Autre

**Objectif social promu :** Autre

### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** Se référer au Règlement de la Consultation

**Utilisation de ce critère :** Utilisés

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** Se référer au Règlement de la Consultation

**Utilisation de ce critère :** Utilisés

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Se référer au Règlement de la Consultation

**Utilisation de ce critère :** Utilisés

### 5.1.10 Critères d'attribution

**Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution :** Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :** FRA

**Adresse des documents de marché :** [https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1421219,](https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1421219)

**Canal de communication ad hoc :**

**Nom :** AW Solutions

### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1421219>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variante :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 02/04/2024 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 6 MONTH

**Informations relatives à l'ouverture publique :**

**Date/heure :** 02/04/2024 à 14:00

**Conditions du marché :**

**Conditions relatives à l'exécution du contrat :** L'exécution des prestations débute à compter de la date de notification du contrat. Une retenue de garantie est prévue au contrat. Elle peut être remplacée par une garantie à première demande ou une caution personnelle et solidaire. Le contrat prévoit le versement d'une avance, avec obligation de constituer une garantie à première demande ou une caution personnelle et solidaire en contrepartie. Les prix sont révisibles. Le paiement des prestations se fera dans le respect du délai global de paiement applicable à l'acheteur. La consultation comporte des conditions d'exécution à caractère social et environnemental détaillées au cahier des charges

**Facturation en ligne :** Requise

**Informations relatives aux délais de recours :** Il est possible d'exercer contre la présente procédure de passation, devant le Président du Tribunal Administratif de Marseille, l'un ou l'autre des deux référés suivants (l'un étant exclusif de l'autre) : - un référé pré-contractuel dans les conditions prévues à l'article L.551-1 du code de justice administrative (CJA) ; - un référé contractuel dans les conditions prévues aux articles L. 551-13 et suivants du CJA. Il sera également possible, aux candidats évincés ou à des tiers, de déposer un recours en contestation de validité du contrat (recours de plein contentieux), devant le Tribunal Administratif de Marseille, dans un délai de deux mois, à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE, ass. 16 juillet 2007 N° 291545, CE, 04 avril 2014 N° 358994)

**5.1.15 Techniques**

**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :**

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Marseille

**5.1 Lot :** LOT-0008

**Titre :** DOUBLAGES-CLOISONS-FAUX PLAFONDS

**Description :** DOUBLAGES-CLOISONS-FAUX PLAFONDS

**Identifiant interne :** 08

**5.1.1 Objet**

**Nature du marché :** Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv ):** 45214200 Travaux de construction de bâtiments scolaires

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 44112300 Cloisons

**Options :**

**Description des options :** Le contrat comporte des tranches optionnelles définies au cahier des charges

**5.1.2 Lieu d'exécution**

**Adresse postale :** Collège Alexandre Corréard - Chemin du Château

**Ville :** Serres

**Code postal :** 05700

**Subdivision pays (NUTS) :** Hautes-Alpes ( FRL02 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

**5.1.4 Renouvellement**

**Nombre maximal de renouvellements :** 0

**5.1.6 Informations générales**

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

**Informations complémentaires :** Une visite sur site est obligatoire. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière. Les modalités d'organisation de la visite sont disponibles dans le règlement de la consultation. L'intégralité des documents se trouve sur le profil d'acheteur. Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier. La transmission des plis sur un support physique électronique n'est pas autorisée. Aucune forme de groupement n'est imposée à l'attributaire. Les formats de fichiers acceptés par l'acheteur sont précisés dans le règlement de la consultation et sont rappelés lors du dépôt du pli sur le profil d'acheteur. La signature électronique des documents n'est pas exigée pour cette consultation mais conseillée. Les critères et sous-critères retenus pour le jugement des offres sont définis dans le règlement de la consultation

**5.1.7 Marché public stratégique**

**Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale :** Autre

**Objectif social promu :** Autre

**5.1.9 Critères de sélection**

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** Se référer au Règlement de la Consultation

**Utilisation de ce critère :** Utilisés

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** Se référer au Règlement de la Consultation

**Utilisation de ce critère :** Utilisés

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Se référer au Règlement de la Consultation

**Utilisation de ce critère :** Utilisés

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution :** Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :** FRA

**Adresse des documents de marché :** [https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1421219,](https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1421219)

**Canal de communication ad hoc :**

**Nom :** AW Solutions

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1421219>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 02/04/2024 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 6 MONTH

**Informations relatives à l'ouverture publique :**

**Date/heure :** 02/04/2024 à 14:00

**Conditions du marché :**

**Conditions relatives à l'exécution du contrat :** L'exécution des prestations débute à compter de la date de notification du contrat. Une retenue de garantie est



prévue au contrat. Elle peut être remplacée par une garantie à première demande ou une caution personnelle et solidaire. Le contrat prévoit le versement d'une avance, avec obligation de constituer une garantie à première demande ou une caution personnelle et solidaire en contrepartie. Les prix sont révisables. Le paiement des prestations se fera dans le respect du délai global de paiement applicable à l'acheteur. La consultation comporte des conditions d'exécution à caractère social et environnemental détaillées au cahier des charges

**Facturation en ligne :** Requise

**Informations relatives aux délais de recours :** Il est possible d'exercer contre la présente procédure de passation, devant le Président du Tribunal Administratif de Marseille, l'un ou l'autre des deux référés suivants (l'un étant exclusif de l'autre) : - un référé pré-contractuel dans les conditions prévues à l'article L.551-1 du code de justice administrative (CJA) ; - un référé contractuel dans les conditions prévues aux articles L. 551-13 et suivants du CJA. Il sera également possible, aux candidats évincés ou à des tiers, de déposer un recours en contestation de validité du contrat (recours de plein contentieux), devant le Tribunal Administratif de Marseille, dans un délai de deux mois, à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE, ass. 16 juillet 2007 N° 291545, CE, 04 avril 2014 N° 358994)

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Marseille

### 5.1 Lot : LOT-0009

**Titre :** MENUISERIES INTERIEURES

**Description :** MENUISERIES INTERIEURES

**Identifiant interne :** 09

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv ):** 45214200 Travaux de construction de bâtiments scolaires

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45421000 Travaux de menuiserie

**Options :**

**Description des options :** Le contrat comporte des tranches optionnelles définies au cahier des charges

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** Collège Alexandre Corréard - Chemin du Château

**Ville :** Serres

**Code postal :** 05700

**Subdivision pays (NUTS) :** Hautes-Alpes ( FRL02 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

#### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 0

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

**Informations complémentaires :** Une visite sur site est obligatoire. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière. Les modalités d'organisation de la visite sont disponibles dans le règlement de la consultation. L'intégralité des documents se trouve sur le profil d'acheteur. Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier. La transmission des plis sur un support physique électronique n'est pas autorisée. Aucune forme de groupement n'est imposée à l'attributaire. Les formats de fichiers acceptés par l'acheteur sont précisés dans le règlement de la consultation et sont rappelés lors du dépôt du pli sur le profil d'acheteur. La signature électronique des documents n'est pas exigée pour cette consultation mais conseillée. Les critères et sous-critères retenus pour le jugement des offres sont définis dans le règlement de la consultation

#### 5.1.7 Marché public stratégique

**Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale :** Autre

**Objectif social promu :** Autre

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** Se référer au Règlement de la Consultation

**Utilisation de ce critère :** Utilisés

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** Se référer au Règlement de la Consultation

**Utilisation de ce critère :** Utilisés

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Se référer au Règlement de la Consultation

**Utilisation de ce critère :** Utilisés

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution :** Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :** FRA

**Adresse des documents de marché :** [https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1421219,](https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1421219)

**Canal de communication ad hoc :**

**Nom :** AW Solutions

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1421219>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Autorisée

**Date limite de réception des offres :** 02/04/2024 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 6 MONTH

**Informations relatives à l'ouverture publique :**

**Date/heure :** 02/04/2024 à 14:00

**Conditions du marché :**

**Conditions relatives à l'exécution du contrat :** L'exécution des prestations débute à compter de la date de notification du contrat. Une retenue de garantie est prévue au contrat. Elle peut être remplacée par une garantie à première demande ou une caution personnelle et solidaire. Le contrat prévoit le versement d'une avance, avec obligation de constituer une garantie à première demande ou une caution personnelle et solidaire en contrepartie. Les prix sont révisibles. Le paiement des prestations se fera dans le respect du délai global de paiement applicable à l'acheteur. La consultation comporte des conditions d'exécution à caractère social et environnemental détaillées au cahier des charges

## **Facturation en ligne : Requite**

**Informations relatives aux délais de recours :** Il est possible d'exercer contre la présente procédure de passation, devant le Président du Tribunal Administratif de Marseille, l'un ou l'autre des deux référés suivants (l'un étant exclusif de l'autre) : - un référé pré-contractuel dans les conditions prévues à l'article L.551-1 du code de justice administrative (CJA) ; - un référé contractuel dans les conditions prévues aux articles L. 551-13 et suivants du CJA. Il sera également possible, aux candidats évincés ou à des tiers, de déposer un recours en contestation de validité du contrat (recours de plein contentieux), devant le Tribunal Administratif de Marseille, dans un délai de deux mois, à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE, ass. 16 juillet 2007 N° 291545, CE, 04 avril 2014 N° 358994)

### **5.1.15 Techniques**

#### **Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

#### **Informations sur le système d'acquisition dynamique**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### **Enchère électronique :**

### **5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Marseille

## **5.1 Lot : LOT-0010**

**Titre :** CLOISONS MOBILES

**Description :** CLOISONS MOBILES

**Identifiant interne :** 10

### **5.1.1 Objet**

**Nature du marché :** Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv ):** 45214200 Travaux de construction de bâtiments scolaires

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 44112300 Cloisons

#### **Options :**

**Description des options :** Le contrat comporte des tranches optionnelles définies au cahier des charges

### **5.1.2 Lieu d'exécution**

**Adresse postale :** Collège Alexandre Corréard - Chemin du Château

**Ville :** Serres

**Code postal :** 05700

**Subdivision pays (NUTS) :** Hautes-Alpes ( FRL02 )

**Pays :** France

## **Informations complémentaires :**

### **5.1.4 Renouvellement**

**Nombre maximal de renouvellements :** 0

### **5.1.6 Informations générales**

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

#### **Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

**Informations complémentaires :** Une visite sur site est obligatoire. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière. Les modalités d'organisation de la visite sont disponibles dans le règlement de la consultation. L'intégralité des documents se trouve sur le profil d'acheteur. Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier. La transmission des plis sur un support physique électronique n'est pas autorisée. Aucune forme de groupement n'est imposée à l'attributaire. Les formats de fichiers acceptés par l'acheteur sont précisés dans le règlement de la consultation et sont rappelés lors du dépôt du pli sur le profil d'acheteur. La signature électronique des documents n'est pas exigée pour cette consultation mais conseillée. Les critères et sous-critères retenus pour le jugement des offres sont définis dans le règlement de la consultation

### **5.1.7 Marché public stratégique**

**Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale :** Autre

**Objectif social promu :** Autre

### **5.1.9 Critères de sélection**

#### **Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** Se référer au Règlement de la Consultation

**Utilisation de ce critère :** Utilisés

#### **Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** Se référer au Règlement de la Consultation

**Utilisation de ce critère :** Utilisés

#### **Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Se référer au Règlement de la Consultation

**Utilisation de ce critère : Utilisés**

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution :** Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :** FRA

**Adresse des documents de marché :** [https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1421219,](https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1421219)

**Canal de communication ad hoc :**

**Nom :** AW Solutions

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1421219>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 02/04/2024 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 6 MONTH

**Informations relatives à l'ouverture publique :**

**Date/heure :** 02/04/2024 à 14:00

**Conditions du marché :**

**Conditions relatives à l'exécution du contrat :** L'exécution des prestations débute à compter de la date de notification du contrat. Une retenue de garantie est prévue au contrat. Elle peut être remplacée par une garantie à première demande ou une caution personnelle et solidaire. Le contrat prévoit le versement d'une avance, avec obligation de constituer une garantie à première demande ou une caution personnelle et solidaire en contrepartie. Les prix sont révisibles. Le paiement des prestations se fera dans le respect du délai global de paiement applicable à l'acheteur. La consultation comporte des conditions d'exécution à caractère social et environnemental détaillées au cahier des charges

**Facturation en ligne :** Requise

**Informations relatives aux délais de recours :** Il est possible d'exercer contre la présente procédure de passation, devant le Président du Tribunal Administratif de Marseille, l'un ou l'autre des deux référés suivants (l'un étant exclusif de l'autre) : - un référé pré-contractuel dans les conditions prévues à l'article L.551-1 du code de justice

administrative (CJA) ; - un référé contractuel dans les conditions prévues aux articles L. 551-13 et suivants du CJA. Il sera également possible, aux candidats évincés ou à des tiers, de déposer un recours en contestation de validité du contrat (recours de plein contentieux), devant le Tribunal Administratif de Marseille, dans un délai de deux mois, à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE, ass. 16 juillet 2007 N° 291545, CE, 04 avril 2014 N° 358994)

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Marseille

### 5.1 Lot : LOT-0011

**Titre :** REVETEMENTS DE SOLS DURS ET SOUPLES

**Description :** REVETEMENTS DE SOLS DURS ET SOUPLES

**Identifiant interne :** 11

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv ):** 45214200 Travaux de construction de bâtiments scolaires

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45432130 Travaux de revêtements de sols

**Options :**

**Description des options :** Le contrat comporte des tranches optionnelles définies au cahier des charges

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** Collège Alexandre Corréard - Chemin du Château

**Ville :** Serres

**Code postal :** 05700

**Subdivision pays (NUTS) :** Hautes-Alpes ( FRL02 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

#### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 0

### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

**Informations complémentaires** : Une visite sur site est obligatoire. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière. Les modalités d'organisation de la visite sont disponibles dans le règlement de la consultation. L'intégralité des documents se trouve sur le profil d'acheteur. Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier. La transmission des plis sur un support physique électronique n'est pas autorisée. Aucune forme de groupement n'est imposée à l'attributaire. Les formats de fichiers acceptés par l'acheteur sont précisés dans le règlement de la consultation et sont rappelés lors du dépôt du pli sur le profil d'acheteur. La signature électronique des documents n'est pas exigée pour cette consultation mais conseillée. Les critères et sous-critères retenus pour le jugement des offres sont définis dans le règlement de la consultation

### 5.1.7 Marché public stratégique

**Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale** : Autre

**Objectif social promu** : Autre

### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère** :

**Type** : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description** : Se référer au Règlement de la Consultation

**Utilisation de ce critère** : Utilisés

**Critère** :

**Type** : Capacité économique et financière

**Description** : Se référer au Règlement de la Consultation

**Utilisation de ce critère** : Utilisés

**Critère** :

**Type** : Capacité technique et professionnelle

**Description** : Se référer au Règlement de la Consultation

**Utilisation de ce critère** : Utilisés

### 5.1.10 Critères d'attribution

**Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution** : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.



### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :** FRA

**Adresse des documents de marché :** <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1421219>,

**Canal de communication ad hoc :**

**Nom :** AW Solutions

### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1421219>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 02/04/2024 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 6 MONTH

**Informations relatives à l'ouverture publique :**

**Date/heure :** 02/04/2024 à 14:00

**Conditions du marché :**

**Conditions relatives à l'exécution du contrat :** L'exécution des prestations débute à compter de la date de notification du contrat. Une retenue de garantie est prévue au contrat. Elle peut être remplacée par une garantie à première demande ou une caution personnelle et solidaire. Le contrat prévoit le versement d'une avance, avec obligation de constituer une garantie à première demande ou une caution personnelle et solidaire en contrepartie. Les prix sont révisibles. Le paiement des prestations se fera dans le respect du délai global de paiement applicable à l'acheteur. La consultation comporte des conditions d'exécution à caractère social et environnemental détaillées au cahier des charges

**Facturation en ligne :** Requise

**Informations relatives aux délais de recours :** Il est possible d'exercer contre la présente procédure de passation, devant le Président du Tribunal Administratif de Marseille, l'un ou l'autre des deux référés suivants (l'un étant exclusif de l'autre) : - un référé pré-contractuel dans les conditions prévues à l'article L.551-1 du code de justice administrative (CJA) ; - un référé contractuel dans les conditions prévues aux articles L. 551-13 et suivants du CJA. Il sera également possible, aux candidats évincés ou à des tiers, de déposer un recours en contestation de validité du contrat (recours de plein contentieux), devant le Tribunal Administratif de Marseille, dans un délai de deux mois, à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE, ass. 16 juillet 2007 N° 291545, CE, 04 avril 2014 N° 358994)

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Marseille

### 5.1 Lot : LOT-0012

**Titre :** SERRURERIE

**Description :** SERRURERIE

**Identifiant interne :** 12

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv ):** 45214200 Travaux de construction de bâtiments scolaires

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 44316500 Serrurerie

**Options :**

**Description des options :** Le contrat comporte des tranches optionnelles définies au cahier des charges

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** Collège Alexandre Corréard - Chemin du Château

**Ville :** Serres

**Code postal :** 05700

**Subdivision pays (NUTS) :** Hautes-Alpes ( FRL02 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

#### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 0

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

**Informations complémentaires :** Une visite sur site est obligatoire. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière. Les modalités d'organisation de la visite sont disponibles dans le règlement de la consultation. L'intégralité des documents se trouve sur le profil d'acheteur. Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier. La transmission des plis sur un support physique électronique n'est pas autorisée. Aucune forme de groupement n'est imposée à l'attributaire. Les formats de fichiers acceptés par l'acheteur sont précisés dans le règlement de la consultation et sont rappelés lors du dépôt du pli sur le profil d'acheteur. La signature électronique des documents n'est pas exigée pour cette consultation mais conseillée. Les critères et sous-critères retenus pour le jugement des offres sont définis dans le règlement de la consultation

#### 5.1.7 Marché public stratégique

**Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale :** Autre

**Objectif social promu :** Autre

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** Se référer au Règlement de la Consultation

**Utilisation de ce critère :** Utilisés

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** Se référer au Règlement de la Consultation

**Utilisation de ce critère :** Utilisés

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Se référer au Règlement de la Consultation

**Utilisation de ce critère :** Utilisés

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution :** Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :** FRA

**Adresse des documents de marché :** <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1421219>,

**Canal de communication ad hoc :**

**Nom :** AW Solutions

**5.1.12 Conditions du marché public****Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1421219>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 02/04/2024 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 6 MONTH

**Informations relatives à l'ouverture publique :**

**Date/heure :** 02/04/2024 à 14:00

**Conditions du marché :**

**Conditions relatives à l'exécution du contrat :** L'exécution des prestations débute à compter de la date de notification du contrat. Une retenue de garantie est prévue au contrat. Elle peut être remplacée par une garantie à première demande ou une caution personnelle et solidaire. Le contrat prévoit le versement d'une avance, avec obligation de constituer une garantie à première demande ou une caution personnelle et solidaire en contrepartie. Les prix sont révisibles. Le paiement des prestations se fera dans le respect du délai global de paiement applicable à l'acheteur. La consultation comporte des conditions d'exécution à caractère social et environnemental détaillées au cahier des charges

**Facturation en ligne :** Requise

**Informations relatives aux délais de recours :** Il est possible d'exercer contre la présente procédure de passation, devant le Président du Tribunal Administratif de Marseille, l'un ou l'autre des deux référés suivants (l'un étant exclusif de l'autre) : - un référé pré-contractuel dans les conditions prévues à l'article L.551-1 du code de justice administrative (CJA) ; - un référé contractuel dans les conditions prévues aux articles L. 551-13 et suivants du CJA. Il sera également possible, aux candidats évincés ou à des tiers, de déposer un recours en contestation de validité du contrat (recours de plein contentieux), devant le Tribunal Administratif de Marseille, dans un délai de deux mois, à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE, ass. 16 juillet 2007 N° 291545, CE, 04 avril 2014 N° 358994)

**5.1.15 Techniques****Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Marseille

5.1 Lot : LOT-0013

**Titre :** PEINTURE & NETTOYAGE

**Description :** PEINTURE & NETTOYAGE

**Identifiant interne :** 13

##### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv ):** 45214200 Travaux de construction de bâtiments scolaires

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45442100 Travaux de peinture

**Options :**

**Description des options :** Le contrat comporte des tranches optionnelles définies au cahier des charges

##### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** Collège Alexandre Corréard - Chemin du Château

**Ville :** Serres

**Code postal :** 05700

**Subdivision pays (NUTS) :** Hautes-Alpes ( FRL02 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

##### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 0

##### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

**Informations complémentaires :** Une visite sur site est obligatoire. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière. Les modalités d'organisation de la visite sont disponibles dans le règlement de la consultation. L'intégralité des documents se trouve sur le profil d'acheteur. Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau

pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier. La transmission des plis sur un support physique électronique n'est pas autorisée. Aucune forme de groupement n'est imposée à l'attributaire. Les formats de fichiers acceptés par l'acheteur sont précisés dans le règlement de la consultation et sont rappelés lors du dépôt du pli sur le profil d'acheteur. La signature électronique des documents n'est pas exigée pour cette consultation mais conseillée. Les critères et sous-critères retenus pour le jugement des offres sont définis dans le règlement de la consultation

#### 5.1.7 **Marché public stratégique**

**Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale :** Autre

**Objectif social promu :** Autre

#### 5.1.9 **Critères de sélection**

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** Se référer au Règlement de la Consultation

**Utilisation de ce critère :** Utilisés

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** Se référer au Règlement de la Consultation

**Utilisation de ce critère :** Utilisés

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Se référer au Règlement de la Consultation

**Utilisation de ce critère :** Utilisés

#### 5.1.10 **Critères d'attribution**

**Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution :** Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

#### 5.1.11 **Documents de marché**

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :** FRA

**Adresse des documents de marché :** <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1421219>,

**Canal de communication ad hoc :**

**Nom :** AW Solutions

#### 5.1.12 **Conditions du marché public**

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1421219>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Variantes** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres** : 02/04/2024 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre** : 6 MONTH

**Informations relatives à l'ouverture publique :**

**Date/heure** : 02/04/2024 à 14:00

**Conditions du marché :**

**Conditions relatives à l'exécution du contrat** : L'exécution des prestations débute à compter de la date de notification du contrat. Une retenue de garantie est prévue au contrat. Elle peut être remplacée par une garantie à première demande ou une caution personnelle et solidaire. Le contrat prévoit le versement d'une avance, avec obligation de constituer une garantie à première demande ou une caution personnelle et solidaire en contrepartie. Les prix sont révisibles. Le paiement des prestations se fera dans le respect du délai global de paiement applicable à l'acheteur. La consultation comporte des conditions d'exécution à caractère social et environnemental détaillées au cahier des charges

**Facturation en ligne** : Requise

**Informations relatives aux délais de recours** : Il est possible d'exercer contre la présente procédure de passation, devant le Président du Tribunal Administratif de Marseille, l'un ou l'autre des deux référés suivants (l'un étant exclusif de l'autre) : - un référé pré-contractuel dans les conditions prévues à l'article L.551-1 du code de justice administrative (CJA) ; - un référé contractuel dans les conditions prévues aux articles L. 551-13 et suivants du CJA. Il sera également possible, aux candidats évincés ou à des tiers, de déposer un recours en contestation de validité du contrat (recours de plein contentieux), devant le Tribunal Administratif de Marseille, dans un délai de deux mois, à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE, ass. 16 juillet 2007 N° 291545, CE, 04 avril 2014 N° 358994)

**5.1.15 Techniques**

**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :**

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de recours** : Tribunal administratif de Marseille

## 5.1 Lot : LOT-0014

**Titre** : PEINTURES FACADES ET ITE

**Description** : PEINTURES FACADES ET ITE

**Identifiant interne** : 14

### 5.1.1 Objet

**Nature du marché** : Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv )** : 45214200 Travaux de construction de bâtiments scolaires

**Nomenclature supplémentaire ( cpv )** : 45442110 Travaux de peinture de bâtiments

**Options** :

**Description des options** : Le contrat comporte des tranches optionnelles définies au cahier des charges

### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale** : Collège Alexandre Corréard - Chemin du Château

**Ville** : Serres

**Code postal** : 05700

**Subdivision pays (NUTS)** : Hautes-Alpes ( FRL02 )

**Pays** : France

**Informations complémentaires** :

### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements** : 0

### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

**Informations complémentaires** : Une visite sur site est obligatoire. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière. Les modalités d'organisation de la visite sont disponibles dans le règlement de la consultation. L'intégralité des documents se trouve sur le profil d'acheteur. Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier. La transmission des plis sur un support physique électronique n'est pas autorisée. Aucune forme de groupement n'est imposée à l'attributaire. Les formats de fichiers acceptés par l'acheteur sont précisés dans le règlement de la consultation et sont rappelés lors du dépôt du pli sur le profil d'acheteur. La signature électronique des documents n'est pas



exigée pour cette consultation mais conseillée. Les critères et sous-critères retenus pour le jugement des offres sont définis dans le règlement de la consultation

#### 5.1.7 Marché public stratégique

**Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale :** Autre

**Objectif social promu :** Autre

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** Se référer au Règlement de la Consultation

**Utilisation de ce critère :** Utilisés

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** Se référer au Règlement de la Consultation

**Utilisation de ce critère :** Utilisés

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Se référer au Règlement de la Consultation

**Utilisation de ce critère :** Utilisés

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution :** Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :** FRA

**Adresse des documents de marché :** [https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1421219,](https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1421219)

**Canal de communication ad hoc :**

**Nom :** AW Solutions

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1421219>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Variantes** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres** : 02/04/2024 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre** : 6 MONTH

**Informations relatives à l'ouverture publique :**

**Date/heure** : 02/04/2024 à 14:00

**Conditions du marché :**

**Conditions relatives à l'exécution du contrat** : L'exécution des prestations débute à compter de la date de notification du contrat. Une retenue de garantie est prévue au contrat. Elle peut être remplacée par une garantie à première demande ou une caution personnelle et solidaire. Le contrat prévoit le versement d'une avance, avec obligation de constituer une garantie à première demande ou une caution personnelle et solidaire en contrepartie. Les prix sont révisibles. Le paiement des prestations se fera dans le respect du délai global de paiement applicable à l'acheteur. La consultation comporte des conditions d'exécution à caractère social et environnemental détaillées au cahier des charges

**Facturation en ligne** : Requise

**Informations relatives aux délais de recours** : Il est possible d'exercer contre la présente procédure de passation, devant le Président du Tribunal Administratif de Marseille, l'un ou l'autre des deux référés suivants (l'un étant exclusif de l'autre) : - un référé pré-contractuel dans les conditions prévues à l'article L.551-1 du code de justice administrative (CJA) ; - un référé contractuel dans les conditions prévues aux articles L. 551-13 et suivants du CJA. Il sera également possible, aux candidats évincés ou à des tiers, de déposer un recours en contestation de validité du contrat (recours de plein contentieux), devant le Tribunal Administratif de Marseille, dans un délai de deux mois, à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE, ass. 16 juillet 2007 N° 291545, CE, 04 avril 2014 N° 358994)

**5.1.15 Techniques**

**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :**

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de recours** : Tribunal administratif de Marseille

**5.1 Lot** : LOT-0015

**Titre** : PLOMBERIE - SANITAIRE - CHAUFFAGE - VENTILATION - CLIMATISATION - EQUIPEMENTS SPECIALISEES

**Description** : PLOMBERIE - SANITAIRE - CHAUFFAGE - VENTILATION - CLIMATISATION - EQUIPEMENTS SPECIALISEES

**Identifiant interne :** 15

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv ):** 45214200 Travaux de construction de bâtiments scolaires

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45232460 Travaux d'installations sanitaires

#### **Options :**

**Description des options :** Le contrat comporte des tranches optionnelles définies au cahier des charges

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** Collège Alexandre Corréard - Chemin du Château

**Ville :** Serres

**Code postal :** 05700

**Subdivision pays (NUTS) :** Hautes-Alpes ( FRL02 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

#### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 0

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

**Informations complémentaires :** Une visite sur site est obligatoire. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière. Les modalités d'organisation de la visite sont disponibles dans le règlement de la consultation. L'intégralité des documents se trouve sur le profil d'acheteur. Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier. La transmission des plis sur un support physique électronique n'est pas autorisée. Aucune forme de groupement n'est imposée à l'attributaire. Les formats de fichiers acceptés par l'acheteur sont précisés dans le règlement de la consultation et sont rappelés lors du dépôt du pli sur le profil d'acheteur. La signature électronique des documents n'est pas exigée pour cette consultation mais conseillée. Les critères et sous-critères retenus pour le jugement des offres sont définis dans le règlement de la consultation

#### 5.1.7 Marché public stratégique

**Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale :** Autre

**Objectif social promu :** Autre

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** Se référer au Règlement de la Consultation

**Utilisation de ce critère :** Utilisés

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** Se référer au Règlement de la Consultation

**Utilisation de ce critère :** Utilisés

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Se référer au Règlement de la Consultation

**Utilisation de ce critère :** Utilisés

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution :** Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :** FRA

**Adresse des documents de marché :** [https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1421219,](https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1421219)

**Canal de communication ad hoc :**

**Nom :** AW Solutions

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1421219>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 02/04/2024 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre : 6 MONTH**

**Informations relatives à l'ouverture publique :**

**Date/heure :** 02/04/2024 à 14:00

**Conditions du marché :**

**Conditions relatives à l'exécution du contrat :** L'exécution des prestations débute à compter de la date de notification du contrat. Une retenue de garantie est prévue au contrat. Elle peut être remplacée par une garantie à première demande ou une caution personnelle et solidaire. Le contrat prévoit le versement d'une avance, avec obligation de constituer une garantie à première demande ou une caution personnelle et solidaire en contrepartie. Les prix sont révisibles. Le paiement des prestations se fera dans le respect du délai global de paiement applicable à l'acheteur. La consultation comporte des conditions d'exécution à caractère social et environnemental détaillées au cahier des charges

**Facturation en ligne :** Requise

**Informations relatives aux délais de recours :** Il est possible d'exercer contre la présente procédure de passation, devant le Président du Tribunal Administratif de Marseille, l'un ou l'autre des deux référés suivants (l'un étant exclusif de l'autre) : - un référé pré-contractuel dans les conditions prévues à l'article L.551-1 du code de justice administrative (CJA) ; - un référé contractuel dans les conditions prévues aux articles L. 551-13 et suivants du CJA. Il sera également possible, aux candidats évincés ou à des tiers, de déposer un recours en contestation de validité du contrat (recours de plein contentieux), devant le Tribunal Administratif de Marseille, dans un délai de deux mois, à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE, ass. 16 juillet 2007 N° 291545, CE, 04 avril 2014 N° 358994)

**5.1.15 Techniques**

**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :**

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Marseille

**5.1 Lot :** LOT-0016

**Titre :** ELECTRICITE COURANTS FORTS ET FAIBLES

**Description :** ELECTRICITE COURANTS FORTS ET FAIBLES

**Identifiant interne :** 16

**5.1.1 Objet**

**Nature du marché :** Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv ):** 45214200 Travaux de construction de bâtiments scolaires

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45310000 Travaux d'équipement électrique

**Options :**

**Description des options :** Le contrat comporte des tranches optionnelles définies au cahier des charges

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** Collège Alexandre Corréard - Chemin du Château

**Ville :** Serres

**Code postal :** 05700

**Subdivision pays (NUTS) :** Hautes-Alpes ( FRL02 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

#### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 0

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

**Informations complémentaires :** Une visite sur site est obligatoire. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière. Les modalités d'organisation de la visite sont disponibles dans le règlement de la consultation. L'intégralité des documents se trouve sur le profil d'acheteur. Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier. La transmission des plis sur un support physique électronique n'est pas autorisée. Aucune forme de groupement n'est imposée à l'attributaire. Les formats de fichiers acceptés par l'acheteur sont précisés dans le règlement de la consultation et sont rappelés lors du dépôt du pli sur le profil d'acheteur. La signature électronique des documents n'est pas exigée pour cette consultation mais conseillée. Les critères et sous-critères retenus pour le jugement des offres sont définis dans le règlement de la consultation

#### 5.1.7 Marché public stratégique

**Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale :** Autre

**Objectif social promu :** Autre

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description** : Se référer au Règlement de la Consultation

**Utilisation de ce critère** : Utilisés

**Critère** :

**Type** : Capacité économique et financière

**Description** : Se référer au Règlement de la Consultation

**Utilisation de ce critère** : Utilisés

**Critère** :

**Type** : Capacité technique et professionnelle

**Description** : Se référer au Règlement de la Consultation

**Utilisation de ce critère** : Utilisés

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution** : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles** : FRA

**Adresse des documents de marché** : [https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1421219,](https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1421219)

**Canal de communication ad hoc** :

**Nom** : AW Solutions

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation** :

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1421219>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Variantes** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres** : 02/04/2024 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre** : 6 MONTH

**Informations relatives à l'ouverture publique** :

**Date/heure** : 02/04/2024 à 14:00

**Conditions du marché** :

**Conditions relatives à l'exécution du contrat :** L'exécution des prestations débute à compter de la date de notification du contrat. Une retenue de garantie est prévue au contrat. Elle peut être remplacée par une garantie à première demande ou une caution personnelle et solidaire. Le contrat prévoit le versement d'une avance, avec obligation de constituer une garantie à première demande ou une caution personnelle et solidaire en contrepartie. Les prix sont révisibles. Le paiement des prestations se fera dans le respect du délai global de paiement applicable à l'acheteur. La consultation comporte des conditions d'exécution à caractère social et environnemental détaillées au cahier des charges

**Facturation en ligne :** Requise

**Informations relatives aux délais de recours :** Il est possible d'exercer contre la présente procédure de passation, devant le Président du Tribunal Administratif de Marseille, l'un ou l'autre des deux référés suivants (l'un étant exclusif de l'autre) : - un référé pré-contractuel dans les conditions prévues à l'article L.551-1 du code de justice administrative (CJA) ; - un référé contractuel dans les conditions prévues aux articles L. 551-13 et suivants du CJA. Il sera également possible, aux candidats évincés ou à des tiers, de déposer un recours en contestation de validité du contrat (recours de plein contentieux), devant le Tribunal Administratif de Marseille, dans un délai de deux mois, à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE, ass. 16 juillet 2007 N° 291545, CE, 04 avril 2014 N° 358994)

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Marseille

### 5.1 Lot : LOT-0017

**Titre :** EQUIPEMENTS PHOTOVOLTAIQUES

**Description :** EQUIPEMENTS PHOTOVOLTAIQUES

**Identifiant interne :** 17

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv ):** 45214200 Travaux de construction de bâtiments scolaires

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 31712331 Cellules photovoltaïques

**Options :**

**Description des options :** Le contrat comporte des tranches optionnelles définies au cahier des charges



#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** Collège Alexandre Corréard - Chemin du Château

**Ville :** Serres

**Code postal :** 05700

**Subdivision pays (NUTS) :** Hautes-Alpes ( FRL02 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

#### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 0

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

**Informations complémentaires :** Une visite sur site est obligatoire. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière. Les modalités d'organisation de la visite sont disponibles dans le règlement de la consultation. L'intégralité des documents se trouve sur le profil d'acheteur. Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier. La transmission des plis sur un support physique électronique n'est pas autorisée. Aucune forme de groupement n'est imposée à l'attributaire. Les formats de fichiers acceptés par l'acheteur sont précisés dans le règlement de la consultation et sont rappelés lors du dépôt du pli sur le profil d'acheteur. La signature électronique des documents n'est pas exigée pour cette consultation mais conseillée. Les critères et sous-critères retenus pour le jugement des offres sont définis dans le règlement de la consultation

#### 5.1.7 Marché public stratégique

**Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale :** Autre

**Objectif social promu :** Autre

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** Se référer au Règlement de la Consultation

**Utilisation de ce critère :** Utilisés

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description** : Se référer au Règlement de la Consultation

**Utilisation de ce critère** : Utilisés

**Critère** :

**Type** : Capacité technique et professionnelle

**Description** : Se référer au Règlement de la Consultation

**Utilisation de ce critère** : Utilisés

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution** : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles** : FRA

**Adresse des documents de marché** : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1421219>,

**Canal de communication ad hoc** :

**Nom** : AW Solutions

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation** :

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1421219>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Variantes** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres** : 02/04/2024 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre** : 6 MONTH

**Informations relatives à l'ouverture publique** :

**Date/heure** : 02/04/2024 à 14:00

**Conditions du marché** :

**Conditions relatives à l'exécution du contrat** : L'exécution des prestations débute à compter de la date de notification du contrat. Une retenue de garantie est prévue au contrat. Elle peut être remplacée par une garantie à première demande ou une caution personnelle et solidaire. Le contrat prévoit le versement d'une avance, avec obligation de constituer une garantie à première demande ou une caution personnelle et solidaire en contrepartie. Les prix sont révisibles. Le paiement des prestations se fera dans le respect du délai global de paiement

applicable à l'acheteur. La consultation comporte des conditions d'exécution à caractère social et environnemental détaillées au cahier des charges

**Facturation en ligne** : Requise

**Informations relatives aux délais de recours** : Il est possible d'exercer contre la présente procédure de passation, devant le Président du Tribunal Administratif de Marseille, l'un ou l'autre des deux référés suivants (l'un étant exclusif de l'autre) : - un référé pré-contractuel dans les conditions prévues à l'article L.551-1 du code de justice administrative (CJA) ; - un référé contractuel dans les conditions prévues aux articles L. 551-13 et suivants du CJA. Il sera également possible, aux candidats évincés ou à des tiers, de déposer un recours en contestation de validité du contrat (recours de plein contentieux), devant le Tribunal Administratif de Marseille, dans un délai de deux mois, à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE, ass. 16 juillet 2007 N° 291545, CE, 04 avril 2014 N° 358994)

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre** :

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique** :

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours** : Tribunal administratif de Marseille

### 5.1 Lot : LOT-0018

**Titre** : ASCENSEURS

**Description** : ASCENSEURS

**Identifiant interne** : 18

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché** : Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv )** : 45214200 Travaux de construction de bâtiments scolaires

**Nomenclature supplémentaire ( cpv )** : 45313100 Travaux d'installation d'ascenseurs

**Options** :

**Description des options** : Le contrat comporte des tranches optionnelles définies au cahier des charges

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale** : Collège Alexandre Corréard - Chemin du Château

**Ville** : Serres

**Code postal** : 05700

**Subdivision pays (NUTS) :** Hautes-Alpes ( FRL02 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

#### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 0

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

**Informations complémentaires :** Une visite sur site est obligatoire. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière. Les modalités d'organisation de la visite sont disponibles dans le règlement de la consultation. L'intégralité des documents se trouve sur le profil d'acheteur. Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier. La transmission des plis sur un support physique électronique n'est pas autorisée. Aucune forme de groupement n'est imposée à l'attributaire. Les formats de fichiers acceptés par l'acheteur sont précisés dans le règlement de la consultation et sont rappelés lors du dépôt du pli sur le profil d'acheteur. La signature électronique des documents n'est pas exigée pour cette consultation mais conseillée. Les critères et sous-critères retenus pour le jugement des offres sont définis dans le règlement de la consultation

#### 5.1.7 Marché public stratégique

**Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale :** Autre

**Objectif social promu :** Autre

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** Se référer au Règlement de la Consultation

**Utilisation de ce critère :** Utilisés

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** Se référer au Règlement de la Consultation

**Utilisation de ce critère :** Utilisés

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description** : Se référer au Règlement de la Consultation

**Utilisation de ce critère** : Utilisés

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution** : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles** : FRA

**Adresse des documents de marché** : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1421219>,

**Canal de communication ad hoc** :

**Nom** : AW Solutions

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation** :

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1421219>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Variantes** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres** : 02/04/2024 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre** : 6 MONTH

**Informations relatives à l'ouverture publique** :

**Date/heure** : 02/04/2024 à 14:00

**Conditions du marché** :

**Conditions relatives à l'exécution du contrat** : L'exécution des prestations débute à compter de la date de notification du contrat. Une retenue de garantie est prévue au contrat. Elle peut être remplacée par une garantie à première demande ou une caution personnelle et solidaire. Le contrat prévoit le versement d'une avance, avec obligation de constituer une garantie à première demande ou une caution personnelle et solidaire en contrepartie. Les prix sont révisables. Le paiement des prestations se fera dans le respect du délai global de paiement applicable à l'acheteur. La consultation comporte des conditions d'exécution à caractère social et environnemental détaillées au cahier des charges

**Facturation en ligne** : Requise

**Informations relatives aux délais de recours** : Il est possible d'exercer contre la présente procédure de passation, devant le Président du Tribunal Administratif de Marseille, l'un

ou l'autre des deux référés suivants (l'un étant exclusif de l'autre) : - un référé pré-contractuel dans les conditions prévues à l'article L.551-1 du code de justice administrative (CJA) ; - un référé contractuel dans les conditions prévues aux articles L. 551-13 et suivants du CJA. Il sera également possible, aux candidats évincés ou à des tiers, de déposer un recours en contestation de validité du contrat (recours de plein contentieux), devant le Tribunal Administratif de Marseille, dans un délai de deux mois, à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE, ass. 16 juillet 2007 N° 291545, CE, 04 avril 2014 N° 358994)

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Marseille

### 5.1 Lot : LOT-0019

**Titre :** ESPACES VERTS

**Description :** ESPACES VERTS

**Identifiant interne :** 19

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv ):** 45214200 Travaux de construction de bâtiments scolaires

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45112710 Travaux d'aménagement paysager d'espaces verts

**Options :**

**Description des options :** Le contrat comporte des tranches optionnelles définies au cahier des charges

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** Collège Alexandre Corréard - Chemin du Château

**Ville :** Serres

**Code postal :** 05700

**Subdivision pays (NUTS) :** Hautes-Alpes ( FRL02 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

#### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 0

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

**Informations complémentaires :** Une visite sur site est obligatoire. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière. Les modalités d'organisation de la visite sont disponibles dans le règlement de la consultation. L'intégralité des documents se trouve sur le profil d'acheteur. Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier. La transmission des plis sur un support physique électronique n'est pas autorisée. Aucune forme de groupement n'est imposée à l'attributaire. Les formats de fichiers acceptés par l'acheteur sont précisés dans le règlement de la consultation et sont rappelés lors du dépôt du pli sur le profil d'acheteur. La signature électronique des documents n'est pas exigée pour cette consultation mais conseillée. Les critères et sous-critères retenus pour le jugement des offres sont définis dans le règlement de la consultation

#### 5.1.7 Marché public stratégique

**Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale :** Autre

**Objectif social promu :** Autre

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** Se référer au Règlement de la Consultation

**Utilisation de ce critère :** Utilisés

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** Se référer au Règlement de la Consultation

**Utilisation de ce critère :** Utilisés

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Se référer au Règlement de la Consultation

**Utilisation de ce critère :** Utilisés

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution :** Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :** FRA

**Adresse des documents de marché :** [https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1421219,](https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1421219)

**Canal de communication ad hoc :**

**Nom :** AW Solutions

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1421219>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 02/04/2024 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 6 MONTH

**Informations relatives à l'ouverture publique :**

**Date/heure :** 02/04/2024 à 14:00

**Conditions du marché :**

**Conditions relatives à l'exécution du contrat :** L'exécution des prestations débute à compter de la date de notification du contrat. Une retenue de garantie est prévue au contrat. Elle peut être remplacée par une garantie à première demande ou une caution personnelle et solidaire. Le contrat prévoit le versement d'une avance, avec obligation de constituer une garantie à première demande ou une caution personnelle et solidaire en contrepartie. Les prix sont révisibles. Le paiement des prestations se fera dans le respect du délai global de paiement applicable à l'acheteur. La consultation comporte des conditions d'exécution à caractère social et environnemental détaillées au cahier des charges

**Facturation en ligne :** Requise

**Informations relatives aux délais de recours :** Il est possible d'exercer contre la présente procédure de passation, devant le Président du Tribunal Administratif de Marseille, l'un ou l'autre des deux référés suivants (l'un étant exclusif de l'autre) : - un référé pré-contractuel dans les conditions prévues à l'article L.551-1 du code de justice administrative (CJA) ; - un référé contractuel dans les conditions prévues aux articles L. 551-13 et suivants du CJA. Il sera également possible, aux candidats évincés ou à des tiers, de déposer un recours en contestation de validité du contrat (recours de plein



contentieux), devant le Tribunal Administratif de Marseille, dans un délai de deux mois, à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE, ass. 16 juillet 2007 N° 291545, CE, 04 avril 2014 N° 358994)

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Marseille

### 5.1 Lot : LOT-0020

**Titre :** SALLES MODULAIRES

**Description :** SALLES MODULAIRES

**Identifiant interne :** 20

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv ):** 45214200 Travaux de construction de bâtiments scolaires

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45421152 Installation de cloisons

**Options :**

**Description des options :** Le contrat comporte des tranches optionnelles définies au cahier des charges

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** Collège Alexandre Corréard - Chemin du Château

**Ville :** Serres

**Code postal :** 05700

**Subdivision pays (NUTS) :** Hautes-Alpes ( FRL02 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

#### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 0

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

### **Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

**Informations complémentaires :** Une visite sur site est obligatoire. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière. Les modalités d'organisation de la visite sont disponibles dans le règlement de la consultation. L'intégralité des documents se trouve sur le profil d'acheteur. Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier. La transmission des plis sur un support physique électronique n'est pas autorisée. Aucune forme de groupement n'est imposée à l'attributaire. Les formats de fichiers acceptés par l'acheteur sont précisés dans le règlement de la consultation et sont rappelés lors du dépôt du pli sur le profil d'acheteur. La signature électronique des documents n'est pas exigée pour cette consultation mais conseillée. Les critères et sous-critères retenus pour le jugement des offres sont définis dans le règlement de la consultation

#### **5.1.7 Marché public stratégique**

**Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale :** Autre

**Objectif social promu :** Autre

#### **5.1.9 Critères de sélection**

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** Se référer au Règlement de la Consultation

**Utilisation de ce critère :** Utilisés

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** Se référer au Règlement de la Consultation

**Utilisation de ce critère :** Utilisés

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Se référer au Règlement de la Consultation

**Utilisation de ce critère :** Utilisés

#### **5.1.10 Critères d'attribution**

**Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution :** Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

#### **5.1.11 Documents de marché**

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :** FRA

**Adresse des documents de marché :** [https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1421219,](https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1421219)

**Canal de communication ad hoc :**

**Nom :** AW Solutions

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1421219>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 02/04/2024 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 6 MONTH

**Informations relatives à l'ouverture publique :**

**Date/heure :** 02/04/2024 à 14:00

**Conditions du marché :**

**Conditions relatives à l'exécution du contrat :** L'exécution des prestations débute à compter de la date de notification du contrat. Une retenue de garantie est prévue au contrat. Elle peut être remplacée par une garantie à première demande ou une caution personnelle et solidaire. Le contrat prévoit le versement d'une avance, avec obligation de constituer une garantie à première demande ou une caution personnelle et solidaire en contrepartie. Les prix sont révisibles. Le paiement des prestations se fera dans le respect du délai global de paiement applicable à l'acheteur. La consultation comporte des conditions d'exécution à caractère social et environnemental détaillées au cahier des charges

**Facturation en ligne :** Requise

**Informations relatives aux délais de recours :** Il est possible d'exercer contre la présente procédure de passation, devant le Président du Tribunal Administratif de Marseille, l'un ou l'autre des deux référés suivants (l'un étant exclusif de l'autre) : - un référé pré-contractuel dans les conditions prévues à l'article L.551-1 du code de justice administrative (CJA) ; - un référé contractuel dans les conditions prévues aux articles L. 551-13 et suivants du CJA. Il sera également possible, aux candidats évincés ou à des tiers, de déposer un recours en contestation de validité du contrat (recours de plein contentieux), devant le Tribunal Administratif de Marseille, dans un délai de deux mois, à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE, ass. 16 juillet 2007 N° 291545, CE, 04 avril 2014 N° 358994)

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :**

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Marseille

## **Section 8 - Organisations**

**8.1 ORG-0001**

**Nom officiel :** Avenue-Web Systèmes

**Numéro d'enregistrement :** 443928874

**Ville :** Seyssinet-Pariset

**Code postal :** 38170

**Pays :** France

**Adresse électronique :** publications-joue@aws-france.com

**Téléphone :** +33480041260

**Rôles de cette organisation :**

**TED eSender**

**8.1 ORG-0002**

**Nom officiel :** Département des Hautes-Alpes

**Numéro d'enregistrement :** 22050001100089

**Adresse postale :** Hôtel du Département Place Saint-Arnoux, Cs 66005

**Ville :** Gap

**Code postal :** 05008

**Pays :** France

**Point de contact :** Le Président

**Adresse électronique :** correspondre@aws-france.com

**Téléphone :** 0492403846

**Adresse internet :** <http://marchespublics.hautes-alpes.fr>

**Profil de l'acheteur :** <http://marchespublics.hautes-alpes.fr>

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

**8.1 ORG-0003**

**Nom officiel** : Tribunal administratif de Marseille

**Numéro d'enregistrement** : 8701

**Adresse postale** : 22,24 rue Breteuil

**Ville** : Marseille

**Code postal** : 13006

**Pays** : France

**Adresse électronique** : greffe.ta-marseille@juradm.fr

**Téléphone** : 0491134813

**Télécopieur** : 0491811387

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

## **Section 11 - Informations relatives à l'avis**

### **11.1 Informations relatives à l'avis**

**Identifiant/version de l'avis** : 522450aa-ad12-4c0c-8bf5-164c4d04dc64 - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 15/02/2024 à 17:12

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

### **11.2 Informations relatives à la publication**

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 15/02/2024